

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 20 juin 2016 à 20 h 30

Le conseil municipal s'est réuni le 20 juin 2016 à 20 h 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptés et excusés Mmes Eve-Marie Lannuzel (pouvoir à Mr Bertrand Jénin), Catherine Chapelle et Mr Christian Cogniard (pouvoir à Mr Jean-Pol Simon).

Secrétaire de séance : Mme Dehut Evelyne.

Approbation : le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

1) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

M le Maire fait part des réunions, manifestations et événements intervenus depuis le dernier conseil municipal :

- 11/05 : tour du village avec « Atelier paysages » pour les mesures paysagères dans le cadre du projet éolien du Mont des 4 Faux
- 18/05 : rencontre avec le commandant Pierlot et Monsieur Lapeyre pour l'emplacement de la future caserne des pompiers
- 18/05 : réunion avec les représentants de la CCPR, Eiffage, la FDEA et le cabinet Dumay sur le chantier de la zone d'activités
- 18/05 : réunion de l'APOGERR (association pour l'ouverture des gares entre Reims et Rethel)
- 20/05 : visite des anciens bâtiments Capouet
- 24/05 : commission environnement pour étudier les propositions qui peuvent être faites par la commune dans le cadre des mesures paysagères liées au projet éolien
- 24/05 : AG de l'ADMR ; cette association est en attente d'une nouvelle présidente
- 25/05 : commission travaux pour l'étude des devis des travaux de l'église et de la rue de Bel Air
- 27/05 : rencontre avec une journaliste de La Semaine des Ardennes pour un reportage sur le musée Verlaine et Juniville
- 27/05 : réunion du CCAS
- 30/05 : réunion des 8 maires des communes concernées par le projet éolien avec la société Windvision pour l'étude d'un plan de communication auprès de la population ; à cette occasion Mr le Maire informe les conseillers qu'il est prévu une visite du parc éolien d'Estinnes le 9 juillet prochain
- 02/06 : remise du prix Gauby-Lagauche au musée Verlaine
- 06/06 : réunion de la CLECT ; création d'une dotation de solidarité communautaire qui à la différence du fonds de concours pourra être affectée au fonctionnement
- 06/06 : conseil d'administration du collège
- 07/06 : conseil municipal exceptionnel en relation avec le parc éolien du Mont des 4 Faux

- 15/06 : Mr le Maire et Mme Bouillon rencontrent les entreprises pour les futurs travaux dans la commune
- 15/06 : Mr le Maire reçoit Madame Forget, luxothérapeute pour l'attribution d'un local au pôle santé un à deux jours par semaine ; Mr le Maire informe que l'AG des praticiens aura lieu le 5 juillet ; certains d'entre eux souhaitent pouvoir donner un avis sur les futures demandes de locaux au pôle santé
- 16/06 : conseil des maires à la CCPR
- 18/06 : cérémonie patriotique
- 20/06 : réunion à la CCPR pour l'étude des projets dans le cadre du programme européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) ; pour Juniville un sentier urbain entre le musée et le moulin est à l'étude pour un montant de 38.000 €
- 20/06 : remise du prix du challenge de l'esprit sportif aux classes de CM1 et CM2 de l'école de Juniville ; Mr le Maire informe le conseil municipal que les effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée sont à ce jour de 272 élèves.

2) TARIFS ET SUBVENTIONS

- Salle Polyvalente : il est noté une baisse d'activités sur la salle polyvalente. Les tarifs sont votés à l'unanimité sans changement.
- Salles communales : les tarifs sont votés à l'unanimité sans changement.
- Grange du musée : le musée demande la gestion des locations. Le transfert de la gestion est accepté mais il faut changer la convention entre le musée et la mairie. Le tarif est voté à l'unanimité sans changement.
- Droits de place : les tarifs sont augmentés de 20 € : 180 € commerces sans électricité ; 240 € commerces avec électricité.
- Tarifs divers : Certains tarifs sont augmentés (voir tableau). Les tarifs sont votés à l'unanimité.
- Une augmentation est proposée pour l'ensemble des subventions. Cette augmentation est acceptée à l'unanimité.
Seules les associations « moto passion » et « ball trap » sont en suspens. La première association parce que la municipalité ne connaît pas le devenir de celle-ci. La deuxième parce qu'elle ne participe pas ou peu à l'animation de la Commune et parce qu'elle ne fournit pas son bilan financier. Le conseil municipal souhaite que les associations de la Commune transmettent leur bilan financier avant le vote des subventions.

3) TRAVAUX

- Rue de Bel Air : La date prévisionnelle du début des travaux est le 15 août, pour trois semaines d'activité. Après étude des devis, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise RONGERE avec une modification sur les bordures (pas de T2). L'ensemble des travaux sera subventionné par l'Etat à hauteur de 30% dans le cadre du soutien à l'investissement local. Une subvention de 20% du montant des travaux est demandée à la Région.
- Eglise : Le marché est attribué à l'entreprise Richard pour un montant de 48 520.00€ HT : pour 9 voix, abstentions 3 voix ; les travaux devraient démarrer

après le 15 septembre. Comme pour la Rue de Bel Air, l'Etat subventionnera à hauteur de 30 %.

- La réception du chantier Rue de Beauséjour est prévue mercredi 22 juin à 10h30.

4) DOSSIER BATIMENT CAPOUET

La CAJ propose le rachat du bâtiment annexe de l'ancienne entreprise CAPOUET pour un montant de 55 000.00 euros.

Plusieurs conseillers demandent pour quelle raison la commune rachèterait ce bâtiment et quel est le coût de sa réhabilitation.

D'autres conseillers rappellent que plusieurs associations demandent des locaux pour archivage et qu'à plusieurs reprises a été évoquée une maison des associations.

Il est proposé de faire venir une entreprise pour chiffrer le coût d'une remise en état du bâtiment et de réunir les représentants des associations de la commune pour répertorier leurs souhaits et besoins.

M. Jean-Michel Viet souligne que la caserne des pompiers actuelle pourrait être récupérée lorsque la nouvelle sera construite.

5) ECLAIRAGE PUBLIC

Afin d'éviter l'allumage manuel de l'éclairage public, Mme Christelle Bouillon propose l'installation d'horloges astronomiques avec télécommande et pré-programmation. Un devis effectué par l'entreprise Bouygues indique un montant de 4.576,50 € HT pour 9 horloges (508,50 € HT par horloge). L'installation de cet équipement est acceptée à l'unanimité.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Mademoiselle Angèle Gabreau louera le presbytère à partir du 1^{er} juillet (location avec promesse d'achat).
- Madame Prilleux va quitter le logement du 2^{ème} étage du château.
- Le jury départemental pour le fleurissement passera le 15 juillet, mais Mme Nicole Buneaux s'inquiète du retard pris suite à l'arrêt maladie de 3 employés.
- Il est proposé d'installer le banc offert dans le cadre du jumelage avec Crawinkel devant l'église.
- L'entreprise Enercon demande une dérogation au repos dominical : pour 11 voix, abstention 1 voix.

La séance est levée à 23h05.